Image not found or type unknown

Plan de restructuration et promesse d'embauche sans suite

Par **gwenange**, le **14/03/2009** à **18:09**

Bonjour,

Mon ami est salarié dans une grosse entreprise de transport routier internationale.
Il est en CDD avec promesse d'embauche a la clef et il possède un document le stipulant.
Hélas avec la crise économique que l'on connaît, la société qui l'a employé suit un plan de restructuration économique et par ce fait ne donne pas suite a cette promesse d'embauche.
Peut-on mener l'entreprise devant le conseil des prud'hommes et si oui qu'elles sont les démarches a suivre?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés